

# FLASH INFO

## BULLETIN DES ASSOCIATIONS FAMILIALES



Mais que  
proposent nos  
associations ?



Les associations proposent une diversité d'activités pour répondre aux besoins des familles. Elles sont animées par des superhéros humbles et modestes : les bénévoles. Convaincus par l'action collective, ils répondent présents pour les familles. Soutien, écoute, temps conviviaux, accompagnement il y en aura toujours un ou plusieurs pour tenir la permanence. Cette présence représente une forme de stabilité pour les familles dans la vie de tous les jours.

### L'ASSOCIATION REGROUPEMENT POUR LE TRAVAIL, LA MIXITÉ ET LA FAMILLE (BONDY)

Pour 2024, plus de 1000h de permanences et d'ateliers ont permis d'accompagner près de 900 personnes.

Des séminaires, un événement festif, 1 représentation scénique

### LA CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES D'AULNAY S/BOIS

Atelier d'alphabétisation adulte  
Ecrivain public  
Antenne du Point Conseil Budget  
Amicale des locataires

### LA CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES de GAGNY

Aide aux devoirs  
Amicale des locataires

### SO CHAY (BOBIGNY)

Sortie l'été pour les familles,

Maraudes quotidiennes

Collecte de denrées alimentaires pour redistribuer aux familles

Collecte de vêtements pour revendre lors de brocantes solidaires afin de financer les actions de l'association

Noël solidaire

Collecte d'objets pour leur donner une seconde vie, et en faire don aux familles

### France ALZHEIMER 93

Permanences dans les villes

Formations

Webinaires à thèmes

Interventions dans les formations initiales et continues des professionnels

Diverses activités pour les personnes malades : artistiques, yoga, relaxation etc..





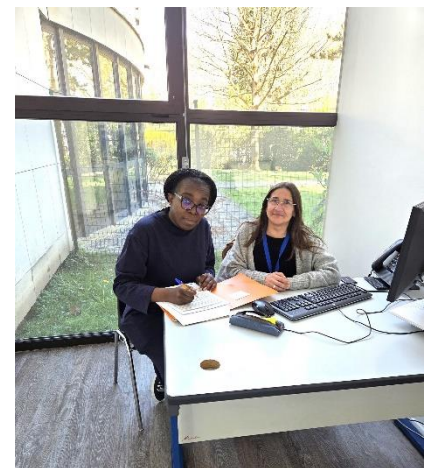
## **AF LE RAINCY/ VILLEMOMBLE**

Préparation de la bourse aux vêtements : accueil des adhérents, réalisation des fiches de vente, étiquetage, mise en place des vêtements telles furent les missions réalisées par la Vie Associative en coopération avec les bénévoles des deux associations



## **CSF BOBIGNY (La Confédération Syndicale des Familles)**

La CSF de Bobigny, a une excellente nouvelle à partager avec vous. Inès KODAWU, bénévole à la CSF et récemment membre du Conseil d'Administration de l'UDAF, a rejoint l'aventure du Point Conseil Budget. Notre équipe s'agrandit ! Son envie d'aider, ses compétences pour accompagner les personnes en difficulté budgétaire et sa bonne humeur sont des atouts pour rejoindre l'équipe PCB.



## **France ALZHEIMER 93**

L'Assemblée Générale s'est déroulée dans un lieu convivial ce samedi 5 avril au café associatif de l'Osteria à Rosny. Cela permet d'avoir une réunion moins solennelle et plus propice aux échanges avec la vingtaine de participants présents. Denise Lauprêtre, la présidente, remercie les bénévoles pour leur engagement et présente les nouveaux. Elle fait part des projets notamment celui d'atelier d'écriture pour les aidants. Elle insiste sur l'importance de communiquer dans les journaux locaux des communes, cela qui attire plus de personnes dans leurs actions.



La Vie Associative et Institutionnelle se renforce avec l'arrivée de Gladys Horeau, qui a rejoint le service le 17 mars pour prendre en charge la communication interne et externe.

Sa mission : valoriser davantage les actions de l'UDAF et de ses associations adhérentes. Elle sera également à disposition des associations souhaitant un accompagnement en communication.

 ADHÉLIS

Les 22 associations ont mis à jour leur liste d'adhérents pour l'année 2024. L'UDAF compte 22 associations actives représentant 3190 familles. Le nombre de familles votantes porte le suffrage de l'UDAF 93 à 6584 voix. Ce chiffre est stable depuis plusieurs années.



### Médaille de la famille

Mercredi 12 février, Madame MAROUN, première adjointe au Maire d'Aulnay a témoigné de la reconnaissance de la nation à un père de famille en le décorant de la Médaille de la Famille. Il était de sept enfants était accompagné de sa femme, de trois d'entre eux. L'émotion était bien présente dans la salle d'honneur de l'hôtel de ville. Cette médaille, est la seule distinction existante, valorisant tout l'investissement parental. Monsieur a tenu à remettre la médaille à sa femme la remerciant d'avoir élevé ensemble leurs sept enfants. L'UDAF était représentée par M OUAICHA, secrétaire de l'UDAF, et Mme MAAMRI, responsable de la vie associative.



### Un moment convivial pour les pupilles de l'État à l'UDAF

Le 17 février, l'UDAF a eu le plaisir d'accueillir la DRIETS pour un moment chaleureux dédié aux pupilles de l'État. Accompagnés des professionnels qui les soutiennent au quotidien, les jeunes ont participé à des activités ludiques, dont des jeux de société et du coloriage, avant de partager un goûter convivial.

Ce temps fort s'est conclu par la remise symbolique de chèques cadeaux, témoignant de la reconnaissance sincère envers les acteurs engagés dans leur accompagnement. Cet événement a non seulement renforcé les liens entre les participants, mais aussi mis en lumière l'implication quotidienne de chacun au service des pupilles de l'État.



### Conférence ARCOM : Intelligence artificielle et fiabilité de l'information

Le jeudi 27 mars, la Vie Associative a assisté à une conférence organisée par l'ARCOM, autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique, sur le thème « Intelligence artificielle et fiabilité de l'information : construire la confiance ».

Dans un monde où l'information est omniprésente, comment favoriser une utilisation mesurée de l'IA ? Comment aider les jeunes à développer leur esprit critique ? Une approche ludique peut les inciter à s'interroger sur l'origine des informations, l'identité des diffuseurs et à utiliser des outils de vérification des faits, tels qu'IA Vera de l'ONG française « la réponse.tech ».

**Rappelons-le : l'intelligence artificielle est un outil, un assistant puissant, mais ni un expert ni un remplaçant.**

## Commission santé

### **PRISE EN CHARGE DE LA SANTE : taux de satisfaction des usagers**

Les membres du Bureau du C.T.S 93 ont eu l'occasion lors de leur réunion du 30 janvier 2025 de pouvoir analyser le taux de satisfaction des Séquano-Dionysiens en ce qui concerne la prise en charge de leur santé. De l'enquête réalisée en Novembre dernier il ressort que les Franciliens et Franciliennes indiquent un taux positif de 74 % à partir duquel l' A.R.S IDF développe sa communication. Mais il est à remarquer que ce taux n'est que de 70 % en ce qui concerne la Seine saint Denis.

C'est en s'appuyant sur les nombreux témoignages recueillis auprès de familles usagères que le représentant de l'UDAF dans ce comité a tenu à mettre en évidence les résultats non pas, en leurs pourcentages positifs, mais de les considérer à contrario permettant ainsi d'en retenir une formulation plus proche du vécu au quotidien. Cette formulation met alors en exergue que 30 % de nos concitoyens du 93 ne sont pas satisfaits de la prise en charge de leur santé.

En effet nul ne devrait, encore aujourd'hui, subir les conséquences de rendez-vous chez un généraliste fixés par Doctolib au-delà de délais raisonnables, nul ne peut admettre les annulations comme les reports de consultations ou examens en milieu hospitalier et si beaucoup ont effectivement renoncé à être reçu par un spécialiste, dentiste ou dermatologue c'est au détriment d'un non-suivi de leur état de santé dont les conséquences sur une population déjà fragilisée seront à terme des plus néfastes.

Alors que se développe une épidémie grippale, ce chiffre de 30 % doit nous interroger à nouveau, car nul ne peut s'en satisfaire. En effet, il s'agit non seulement de l'accès au diagnostic et aux traitements adéquats délivrés par les professionnels implantés sur notre territoire, mais également du développement du dialogue Praticiens -usagers de plus en plus important en matière de prévention si ce n'est d'une opportunité de limitation dans notre département de l'accès en recours à ces difficultés à un service d'urgence hospitalier.



### **Renouvellement des représentants des usagers**

Les candidatures seront ouvertes à compter de fin avril. Si vous êtes intéressé pour être un acteur du système de santé ou connaissez une personne de votre entourage susceptible de l'être, n'hésitez pas à nous contacter

## Loi de financement de la sécurité sociale pour 2025

Le 28 février, le Conseil constitutionnel a rendu sa décision sur la loi de financement de la sécurité sociale pour 2025. Dans la foulée, la loi a été promulguée et publiée au journal officiel du même jour.

Le Conseil constitutionnel a censuré 14 articles sur les 102 articles que la loi contient pour finir. 12 articles ont été considérés comme des cavaliers sociaux c'est-à-dire des articles n'ayant pas d'effet ou un effet trop indirect sur les dépenses ou les recettes des régimes obligatoires de base ou des organismes concourant à leur financement. Ces articles non conformes à la Constitution ne figurent donc pas dans la loi promulguée. Les objets de ces 13 articles supprimés étaient les suivants : [CLIQUEZ ICI](#) pour lire la suite